

Compte - rendu du deuxième conseil d'école de la maternelle Albert Camus

Le 8 mars 2012

Membres du conseil présents à la séance:

Mme NGUYEN, directrice et enseignante

Mmes BERTRAND, NOWICKI, LACOSTE, COTTET et LETIERCE, enseignantes

Pour la FCPE: Mme DIOT

Pour la PEEP: Mmes VULLIN, CHAUSSONNERY, LEGALLOUDEC

Mme SOULAS, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Excusés : M COULET (DDE), Mme LE POULAIN (FCPE)

1- Informations sur le projet de classe de découverte sans nuitée

Le projet est financé par la mairie qui a attribué 7366 euros à l'école, la caisse des écoles et la coopérative scolaire. Le montant versé par la caisse des écoles n'est pas encore connu, un deuxième appel aux dons étant en cours.

Détail du financement des sorties / spectacles / venues des intervenants liés au projet.

- Cueillette à la ferme de Viltain : 12,45 €/ élève
- Animation sur les plantes par un intervenant du jardin d'acclimatation 6,58€/élèves
- Spectacle « le potager de ? » 4€/élève
- Animation sur les insectes 4,85€/élève
- Théâtre Astral au parc floral (sortie prévue le 10 mai) 15,36€/ élève
- Venue du Musée en Herbe à l'école le 26 et 27 mai 6,58 €/élève
- Sortie au potager de St Jean de Beauregard 19,77€/élève (prévue au mois de juin) pour les MS/GS
- Sortie au conservatoire des plantes à Milly la forêt pour les PS/MS 14,29€/élève

Des achats d'outils et de plantes sont aussi prévus, ainsi qu'une nouvelle sortie cueillette.

2- Portemanteaux

Certains parents ont fait part du manque de fonctionnalité des portemanteaux de l'école surtout l'hiver : bien trop petits pour les blousons, manteaux épais. Les vêtements tombent souvent.

Mme Soulas a annoncé que la réhabilitation des couloirs et parties communes est en prévision. Les portemanteaux seront changés à cette occasion.

3- Le portail de l'école

Le grand portail est fermé à clefs en dehors des heures d'entrées et de sorties. Ce qui pose problème à l'école : pas de visibilité sur le portail quand une personne sonne (et bien souvent c'est pour l'élémentaire). Cela perturbe le bon déroulement de la classe quand il faut se déplacer pour aller ouvrir.

La pose d'une gâche électrique n'est pas à l'ordre du jour : Mme Soulas rappelle que les personnes souvent ne referment pas derrière elles. Elle suggère de laisser ce portail ouvert étant donné que l'école est bien fermée. Mme N'guyen doit concerter la directrice de l'école élémentaire pour cette décision.

L'équipe enseignante souligne que la porte (issue de secours) du rez de chaussée est facilement ouvrable par un enfant et demande s'il est possible d'ajouter une fermeture manuelle seulement accessible aux adultes.

4- Heures d'assistance administrative

Depuis le 1^{er} janvier, 12 heures par semaine de secrétariat ont été octroyées à l'école. Une nouvelle assistante administrative qu'il a fallu former est arrivée, son contrat est de 6 mois.

Cette personne donne entière satisfaction.

5- Du travail scolaire à la maison en maternelle ?

Les enseignantes ont constaté que certains enfants avaient du « travail scolaire » à faire à la maison. Certains parents pensent bien faire en donnant des exercices ou activités d'écriture notamment. Ils espèrent ainsi faire progresser leur enfant mais bien souvent cela a des effets négatifs sur la progression des apprentissages, les enfants ont alors une surcharge de travail et arrivent à

saturation. Il ne faut pas forcer les enfants à faire des activités scolaires à la maison. Si l'enfant est demandeur, on peut lui laisser la possibilité de le faire mais surtout ne pas forcer au risque de gêner le travail des enseignants et de dégoûter les enfants.

Chaque enfant évolue à son rythme. L'acquisition des compétences dans les différents domaines travaillés à l'école se fait de façon progressive. Il faut laisser du temps aux enfants. Les parents ne doivent pas hésiter à faire part de leurs interrogations et/ou inquiétudes à l'enseignante de leur enfant.

6- Divers

- Mme Vullin (PEEP) a pu assister au déjeuner des enfants mardi 6/03 pour constater du bon déroulement du repas à la cantine. Tout se passe bien : les enfants en cette période de l'année sont relativement autonomes et savent comment s'installer. Les ATSEM sont aidés pendant le temps du repas par le personnel de service de restauration. Le nombre important des enfants déjeunant à la cantine est plus problématique pour les ATSEM avant de se rendre à la cantine notamment pour l'habillage des petits et le déshabillage pour la sieste.
- La FCPE s'associe à la demande de la PEEP de faire un mot adressé à l'ensemble des parents d'élèves à propos des problèmes de stationnement et des déposes « rapides » le matin surtout devant l'école mettant la sécurité des enfants en jeu. Nous appelons au civisme de chacun pour arrêter cette pratique.
- Mme Soulas rappelle qu'une nouvelle soirée café des parents aura lieu mardi 13 mars à 20h30 à la salle Gilquinière. Et que le conseil municipal des enfants renouvellera le 31 mars son troc de livres et de dvd dans le parc de la mairie.
- Le centre de loisirs fonctionnera bien pour le pont de l'Ascension.
- Suite à une animation pédagogique sur le lombric composteur (recyclage des déchets organiques comme épluchures de légumes, fruits), mme Letierce et mme Lacoste demandent s'il serait possible d'envisager ce type d'installation dans l'école pour le jardin. Le souci est que tout arrive épluché ou presque à la cantine et Mme Soulas craint que cela attire des animaux nuisibles aux abords de l'école.